

Panorama du Daf Yomi



Traité de Méguilah. Daf 07/32

dafyomifr@gmail.com

Ce feuillet peut être également reçu sur simple inscription

Contexte

L'inclusion d'Esther dans le canon biblique est analysée. Les autres Mitzvot de Pourim sont évoquées.

Résumé

RÉSUMÉ

1. La Guemara explique la discussion qui a eu lieu entre Esther et les Sages de sa génération.
2. La Meguilat Esther a été écrite par Ru'ach ha'Kodesh.
3. La Guemara explique les Mitsvot de Mishlo'ach Manot et Matanot l'Evyonim.
4. Une personne a toujours de la place pour les desserts sucrés.
5. Une personne doit boire à Pourim jusqu'à ne plus savoir la différence entre "maudit soit Haman" et "béni Mordechai."

UN PEU PLUS

1. Il y a eu deux discussions. L'une consistait à faire de Pourim un Yom Tov et d'avoir la Méguilah lue ce jour-là, et une autre était de savoir si la Méguilat Esther serait considérée comme l'un des livres des Ketouvim (hagiographes).
2. La Guemara cite de nombreuses preuves à cette fin, avec comme dénominateur commun que celui qui a écrit la Méguilah ne pouvait pas savoir certaines informations sans Ru'ach ha'Kodesh.
3. Mishlo'ach Manot consiste à envoyer deux articles de nourriture à une personne le jour de Pourim. Matanot l'Evyonim est la mitsva d'envoyer un produit alimentaire (ou l'équivalent monétaire) à deux personnes pauvres différentes.
4. Abaye a expliqué que, même après avoir le ventre plein, il était capable de manger beaucoup de dessert.
5. La Guemara raconte que lorsque Rabah et Rabbi Zeira étaient devenus ivres le jour de Pourim, Rabah a "tué" Rabbi Zeira. Même s'il l'a immédiatement ramené à la vie, Rabbi Zeira a refusé l'invitation de se joindre à Rabah pour le repas de Pourim à nouveau l'année suivante, car «un miracle pourrait ne pas se produire chaque année». (Révach L'Daf)

Réflexions (Iyounim) : Arguments pour et contre la rédaction du livre d'Esther

La Guemara raconte qu'Esther a demandé la permission aux Chachamim d'enregistrer le miracle de Pourim par écrit. Ils ont exprimé leur désaccord sur la base du verset des Proverbes (22:20) qui dit: «N'ai-je pas écrit pour vous un triptyque (Shalishim) ? » Le verset implique que la défaite d'Amalek ne peut être consignée par écrit que trois fois et pas plus.

Les Chachamim, cependant, ont, plus tard accepté la demande d'Esther. Ils l'ont déduit d'un verset de la Torah que le miracle de la défaite d'Amalek au temps d'Esther peut être rédigé dans un Sefer (livre). Le verset dit: «Ketov Zot Zikaron ba'Sefer" - "Enregistrer ceci

comme souvenir dans le livre" (Exode, 17:14). «Zot» fait référence à la défaite d'Amalek décrit à la fin de la Paracha Beshalach (Exode, 17:14-16) et à la fin de la Paracha Ki Seitzei (Deut., 25:17-19). "Zikaron» fait référence à la défaite d'Amalek enregistrée dans les Nevi'im (I Samuël, 15). "Ba'Sefer» fait référence à la défaite d'Amalek enregistrée dans un "Sefer" supplémentaire - dans le Livre d'Esther.

Pourquoi les Chachamim ont-ils changé d'avis? Le verset de la Torah ne mentionne également que trois possibilités pour enregistrer la défaite d'Amalek, de même que le verset des Proverbes. Pourquoi, quand ils ont exposé le verset

de la Torah, ont-ils rassemblé les deux références à la défaite d'Amalek dans la Torah, et les ont-ils comptées comme une seule mention, mais quand ils ont exposé le verset des Proverbes, ils ont compté ces deux références comme deux mentions séparées ? (TOUREI EVEN)

RÉPONSES:

(a) RAV YAKOV EMDEN explique que le verset dans les Proverbes se réfère au passé, comme il est dit, "N'ai-je pas écrit pour vous un triptyque ?" Les Sages supposent que quand le Roi Salomon a écrit ce verset, il faisait allusion aux trois reprises au cours de laquelle la

défaite d'Amalec avait été rapportée dans le passé, avant qu'il ne soit vivant. Il enseignait qu'elle ne soit pas enregistrée une quatrième fois - sans doute une référence à l'époque d'Esther.

Cependant, les Chachamim ont révisé leur compréhension de ce verset des Proverbes quand ils ont réalisé que le verset de la Torah se référait à l'avenir et disait que la défaite d'Amalek sera rapportée trois fois dans le futur. Les Chachamim ont compris que lorsque Shlomo ha'Melech a écrit le verset dans les Proverbes, cela avait été fait pour répéter ce que le verset de la Torah enseignait. Selon l'interprétation révisée des Chachamim du verset dans Michlei, la directive de Shlomo ha'Melech n'était pas une référence à ce qui a été déjà écrit, et donc son verset peut aussi impliquer que les deux endroits dans la Torah qui rapportent la défaite d'Amalek sont comptées comme une seule mention. Les deux versets permettent une opportunité dans le futur d'enregistrer la défaite d'Amalek une fois de plus.

(b) Le PNEI YEHOSHUA et le MAHARATZ CHAYOT affirment que le verset dans les Proverbes n'implique pas que la destruction d'Amalek ne peut être

écrite que trois fois, dans trois endroits. Le verset ne limite pas le nombre de fois que cela peut être rapporté. Au contraire, il implique que cela ne peut être rapporté que dans trois sections de la Bible - la Torah (Choumash), Nevi'im (Prophètes), et Ketouvim (hagiographes). (L'explication de Tossefot du mot "Shalishim" diffère de l'explication de Rachi de ce mot.) Les Chachamim ont d'abord estimé que si le miracle de Pourim serait écrit dans un nouveau Sefer, que ce Sefer serait une quatrième section de la Torah, ce que Shlomo ha'Melech proscrit.

Lorsque les Chachamim ont exposé le verset de la Torah qui implique que la destruction d'Amalek ne sera écrite que trois fois, il est devenu évident pour eux que l'une de ces trois fois comprend toutes les mentions de la Mechiyat Amalek dans le Choumash. Par conséquent, une occasion d'écrire dans un Sefer dans les Ketouvim (le Livre d'Esther) a été laissé. Ce verset leur a donné la possibilité d'ajouter la Meguilat Esther dans les Ketouvim sans ajouter une nouvelle catégorie d'écrits à la Torah.

(c) Peut-être que le libellé de ce verset lui-même implique que la référence à Amalek dans Beshalach et Ki Seitzei

doit être regroupée et comptée comme une seule. Le mot qui se réfère à la Torah est "Zot". Le mot «Zot» implique toute la Torah, comme dans le verset, "v'Zot ha'Torah ..." (Deut., 4:44). (RAS-HASH)

Sinon, le mot «ba'Sefer" implique qu'un Sefer séparé, Meguilat Esther, doit être écrit sur le thème de la Mechiyat Amalek. En effet, la Meguilat Esther est le seul Sefer qui se concentre principalement sur la Mechiyat Amalek. Ceci est en allusion dans le verset (Esther 9:32), "Et la demande d'Esther concernant le [enregistrement du] miracle de Pourim miracle a été accomplie, et il a été écrit dans un Sefer (ba'Sefer)" (voir Rachi ad loc.), le même mot utilisé dans le verset, "Ketov Zot Zikaron ba'Sefer" (Exode, 17 :14).

Le SIFTEI CHACHAMIM ajoute que la valeur numérique (Guematriya) de "ba'Sefer" (342) est égale à celle d'Haman (95), Agag (7), et Amalek (240), les trois fois où la Mechiyat Amalek est rapportée dans la Bible, y compris la histoire de la Meguilat Esther. (*Insights the Daf*).

TABLEAU

Les Méguilot (Rouleaux) impurifient-elles les mains ? (1)

| | Esther | Shir Hashirim | Kohelet (Ecclésiaste) | Ruth |
|------------------------|--------|----------------|--------------------------|------|
| Shmuël, R' Yéhoshua | Non | | | |
| R' Méïr | Oui | Divergence (2) | Non | |
| R' Yossi | Oui | Oui | Divergence | |
| R' Shimon | Oui | Oui | Divergence | Oui |

(1) Concernant Eichah (Lamentations), tous statuent qu'elle impurifie

(2) Discussion Beth Shamaï et Beth Hillel – Beth Hillel étant rigoureux